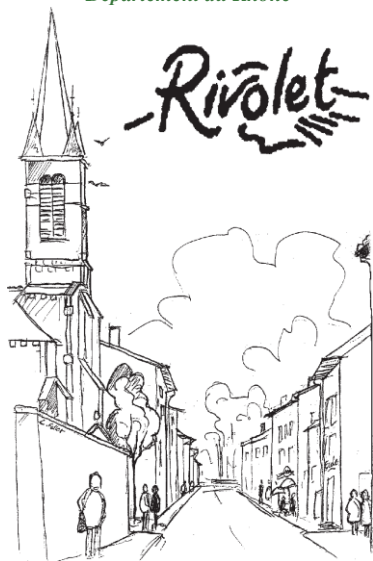


Département du Rhône



**Mairie de RIVOLET**

69640

**COMPTE RENDU DE  
LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 JUILLET 2012**

**Présents :** Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Gilles AUTHIER, Emmanuel FELLOTT, Nadine BIARD

**Excusée :** Raymonde MUTABAZI (a donné pouvoir à Gilles AUTHIER)  
Jacqueline MINOT (a donné pouvoir à Béatrice BOUGAIN)  
Annick THOMASSET

**Secrétaire de séance :** Nadine BIARD

*Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.*

*Après lecture par Henri SANDRIN, le compte-rendu du Conseil municipal du 7 juin 2012 est approuvé à l'unanimité des présents, sous réserve des modifications suivantes :*

- *Au paragraphe 1, ajouter « éventuels » aux changements futurs.*
- *Au paragraphe 5, remplacer « ce taux sont légalement... » par « ce taux est légalement... ».*
- *Au paragraphe 7.3, corriger par « le ramassage de la ferraille effectué par l'entreprise... »*

**1. – ZONE DE LOISIRS – REGLEMENTATION DE L'UTILISATION**

*Une rencontre a eu lieu le mercredi 4 juillet avec la société Agorespace et quelques usagers du lieu qui se sont montrés très satisfaits de son utilisation. A cette occasion, la société a remis un set de ballons qui sera destiné à l'école.*

*Suite aux demandes de profiter de la zone de loisirs à diverses fins, il est décidé que la commission jeunesse propose un règlement d'utilisation de ce lieu afin de gérer différents aspects tels que les barbecues, les horaires, les poubelles, les modes de communication...).*

Dans l'attente de ce règlement, le maire donne son accord pour la tenue de la fête des voisins du Moulin et pour celle du Sou des écoles.

**2. DELIBERATION – FERMERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE / DESAFFECTATION ET ALIENATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL N° 34**

Durant l'enquête publique concernant l'obligation d'achat du chemin rural n°34 par la carrière de Rivolet, aucune remarque n'a été formulée. A l'unanimité des présents, une délibération sera prise pour la fermeture de l'enquête publique.

**3. DELIBERATION – PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC (P.A.V.E.)**

D'une part, il s'agit d'un diagnostic de tout ce qui empêche l'accessibilité aux bâtiments municipaux des personnes à mobilité réduite. D'autre part, c'est une estimation des travaux à effectuer, avec un échéancier.

Cette enquête a été réalisée par Béatrice BOUGAIN et Pierre-Yves BURLLOT, avec l'aide de Michel MARGAND personne handicapée habitant de la commune.

A l'unanimité des présents, une délibération sera prise pour l'approbation du P.A.V.E. Un exemplaire sera envoyé à la D.D.T. (Direction Départementale des Travaux) et un autre à la Sous-Préfecture.

Les travaux pourront démarrer après le vote du prochain budget.

**4. PRESENTATION DU RAPPORT PRIX ET QUALITE DU SERVICE DE L'EAU DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU CENTRE BEAUJOLAIS (S.I.E.C.B.) ET DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE L'OUEST VILLEFRANCHE (S.I.E.O.V.)**

	S.I.E.C.B.	S.I.E.O.V.
Lieu	Concerne 25 foyers sur les hauts de la commune	Concerne les 204 autres foyers de la commune
Fermier	SDEI	VEOLIA
Zone de production	Saint Georges de Reneins	Nappes phréatiques sous la Saône à Beauregard
Prix au m3	2,79 €, soit une augmentation de 6,4% par rapport à l'année précédente	2,90 €, soit une diminution de 8% par rapport à l'année précédente
Qualité	37 prélèvements de conformité bactériologique, dont un non conforme infirmé par la contre-analyse	23 prélèvements de conformité bactériologique, dont un non conforme
Rendement	66%	Amélioration du rendement de 60 à 70%

## **5. INFORMATIONS DIVERSES**

### **• 5.1. Commission Auberge**

*La nouvelle gérante, Audrey COLOVRAY, termine ses travaux et devrait ouvrir l'auberge le 9 juillet prochain.*

*Suite au gel durant l'hiver dernier et au mauvais entretien de la chaudière, la Municipalité doit réfléchir à son renouvellement.*

### **• 5.2. Commission Ecole**

*A ce jour, 60 élèves sont comptabilisés pour la rentrée scolaire 2012-2013, avec 28 élèves en maternelle (cycle1), 13 en CP-CE1 (cycle 2), et 19 en CE2-CM1-CM2 (cycle3).*

*Une enquête est été réalisée auprès des parents d'élèves de l'école sur un éventuel changement d'horaires de l'école. Avec 22 avis contre et 12 avis pour, les horaires ne seront pas modifiés.*

*Il conviendra de commander des tables et des chaises pour la rentrée scolaire.*

*Un contrat C.A.E. (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) est signé entre la mairie de Rivolet et Domitille LAROCHE pour une durée de 6 mois à compter du 3 septembre 2012.*

*Elle animera la garderie périscolaire et apportera une aide aux enseignants tout en poursuivant son projet de préparation du concours d'Auxiliaire de Puériculture.*

### **• 5.3. Commission Bâtiments**

- *Maison Gimaret : un nouveau devis est demandé à Madame GARDENAL, architecte, pour une isolation du bâtiment par l'extérieur. Les travaux devraient démarrer en octobre prochain. Nous devons contacter les propriétaires de l'appentis situé à l'arrière de la maison au sujet d'infiltrations d'eau dans le mur mitoyen.*

- *Salle des fêtes : il conviendra de contacter la société BFG pour demander un devis d'isolation phonique de la salle des fêtes ainsi qu'un électricien pour la mise aux normes électriques du bâtiment.*

- *Horloge de l'église : l'entreprise BODET propose un devis de 3 500 € H.T. pour son électrification car le mécanisme est hors d'usage (le remplacer coûterait un forfait de 6 500 €, ce qui semble trop onéreux). La Municipalité doit comparer avec une autre entreprise pour le coût de l'électrification.*

- *Cimetière : il faut prévoir la pose de panneaux « tombe abandonnée » sur les tombes non entretenues. Aussi, il conviendra de drainer la partie basse du cimetière qui est envahie par les eaux.*

- *Toilettes et Abribus : il faut repeindre les murs et vérifier les fermetures.*

- *Produits d'entretien des bâtiments : la plupart de ces produits sont désormais commandés auprès de la société HAKAWERK.*

### **• 5.4. Commission Voirie**

- *La route a été refaite au niveau de deux virages du lieu-dit « Le Petit Vernay ».*

- *Concernant l'élargissement de la route en dessous de chez Monsieur et Madame BLAIZY, une réunion est prévue le 20 juillet à 17h en présence des riverains, de la D.D.T. et d'AXIMA, entreprise qui réalisera les travaux sur un budget intercommunal.*

- *Une réunion de la chambre d'agriculture et du syndicat des rivières est prévue afin de bannir les produits phytosanitaires lors du désherbage.*

### **• 5.5. Commission Urbanisme**

- *Demande de déclaration préalable pour la réfection de la toiture de la maison de Monsieur Claude DUCHARNE.*

- *Demande de déclaration préalable de Monsieur et Madame COMTE pour la pose de 250 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Il conviendra de les rencontrer pour la régularisation d'une déclaration préalable concernant des démolitions et clôtures.*
- *Il est rappelé qu'une note d'information concernant la majoration des droits à construire est consultable sur le site internet de la commune et en Mairie du 9 juillet au 9 août 2012.*
- *Il faudra prendre rendez-vous avec le géomètre concerné pour faire une demande d'arrêté d'alignement individuel au niveau de la propriété de Madame RONCHI afin d'améliorer l'urbanisation en créant des trottoirs (élargissement de la voie publique).*

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

- *Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 26 juillet de 19h à 20h, suivi d'un repas à l'auberge.*
- *Une réunion avec la D.D.T. est prévue le jeudi 12 juillet à 14h30 au sujet de la demande de boisement de Christian LARRAS.*
- *Une étude géologique pour la caractérisation des terroirs beaujolais sera réalisée par l'Union Viticole.*
- *Emmanuel FELLOTT, au nom de la famille FELLOTT, remercie la commune de Rivolet pour l'aide qu'elle a apporté lors des funérailles de Michel FELLOTT, ancien maire.*

***L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 23h.***